

SITUATION

Le projet « Les portes du Jura » propose de placer les bâtiments publics au centre de la parcelle et les bâtiments d'habitation le long des rues, complétant ainsi les fronts bâtis, comme demandé dans le cahier des charges du concours. De cette manière, le cœur du site devient un centre attractif rempli de multiples activités. Le positionnement précis des deux nouveaux volumes, le bâtiment scolaire et le parking, génère des axes de circulation à mobilité douce à l'intérieur de la parcelle. A leur croisement, une esplanade centrale donne accès à l'école. Avec cette implantation des volumes bâtis, la végétation existante est maintenue en totalité. Le déplacement du parking actuel dans le nouveau silo semi-enterré permet de redonner de la surface verte et perméable au site.

La volumétrie compacte des bâtiments de logements s'intègre sensiblement dans le tissu bâti de la ville. Le rapport entre pleins et vides donne une transparence équilibrée vers le centre de la parcelle. Malgré la forte densité demandée et justifiable par rapport à la proximité du centre de la ville, le site reste complètement perméable et accessible pour les citoyens.

Le placement du parking s'adapte à l'est du périmètre facilite l'accessibilité piétonne vers le centre de la ville sans perturber les activités scolaires. Le parking en demi-niveau, en profitant de la pente, crée un volume peu invasif sur l'ensemble du site. La façade végétalisée proposée réduit l'impact visuel et permet une ventilation naturelle du parking.

PORTES DU JARDIN

De manière à rendre le site plus visible depuis les rues avoisinantes, des accès bien marqués sont proposés. Vers le sud (Route de Porentruy), le maintien de la petite grange existante génère une partie des accès vélos et les toilettes publiques. Vers le nord (Rue des Archevêques) et vers l'ouest (Rue Jolimont), de nouveaux couverts à vélos sont à disposition, tout en marquant les accès vélos et piétons au site. Vers l'est, la visibilité du cheminement piéton existant pour se rendre à la ville est naturellement renforcée.

Ces volumes construits aux portes du site pourraient également devenir des bâtiments publics ou des petits commerces de proximité, de manière à rendre le site encore plus attractif.

L'ENSEMBLE SCOLAIRE

Le nouveau bâtiment scolaire et le jardin public forment une unité indissociable. Le maintien des arbres existants marque la valeur patrimoniale vivante et paysagère du site et contribue au confort climatique du secteur. Le bâtiment scolaire est entouré d'activités pour les élèves à l'extérieur. Vers l'est, l'esplanade d'accès forme une cour minérale. Vers l'ouest, le sortie directe des salles de classe de 1 à 2P définit clairement le secteur des plus petits. Au sud, grâce aux arbres existants, l'école a un contact particulier et direct avec la nature.

Le pavillon scolaire, bas et à impact, en deux étages plus rez-de-chaussée, permet une accessibilité fluide aux salles de classes. Le contact visuel des espaces intérieurs de circulation avec la végétation extérieure est mis en évidence par de grandes fenêtres. Au sud, les coursives renforcent le lien avec les aménagements extérieurs. Ces balcons vers la nature permettent des activités couvertes à l'air libre et des cheminements directs vers l'air de récréation. Parallèlement, ils font office de sorties de secours.

La volonté de donner à l'école un caractère pavillonnaire renforce la nature paysagère du site. A l'intérieur, les espaces de circulation fluides et ouverts permettent des activités spéciales ou de récréation en cas de mauvais temps

1:5000



SITUATION

Paysagisme

Le projet paysager se définit par un cœur vert au centre du périmètre constitué de deux masses végétales à volume égal : la place existante plantée de platanes, un des éléments identitaires du site, et le nouveau parking enveloppé de plantes grimpantes. Sous le toit de platanes, déjà bien établis, des aménagements de jeu et de sport offrent aux écoliers et aux habitants du quartier et du quartier voisin un espace social, généreux et ombragé. Le revêtement asphalté sera remplacé par un gravier stabilisé plus adapté à une place publique et marquant son caractère piéton. Un revêtement poreux profitera aussi au bon développement des platanes. Les équipements de jeu pour la petite enfance sont aux abords directs de la nouvelle école afin de faciliter la surveillance par le corps enseignant. Les équipements sportifs sont placés plus au sud, mais restent dans le rayon d'utilisation de la récréation.

L'accès à la place et au site en général se fait par des cheminements dont l'embouchure est soulignée par de petites bâtisses, qui réunissent des fonctions comme abri à vélos, arrêt de bus, toilettes publiques. Ce geste urbanistique, inspiré de la structure actuelle, crée une ouverture étroite dans le front bâti en bordure du périmètre et laisse deviner la "cœur intérieur" du quartier des Arquebusiers. Aux abords des bâtisses, des places de gravier plantées d'un grand arbre et aménagées d'une fontaine ou d'un banc offrent un point de rencontre ou de repos aux portes de la cour intérieure et renforce le visuel des entrées.

Une ceinture verte fait le tampon entre les futurs appartements et le cœur du site. Elle est composée d'une prairie fleurie plantée de grands arbres indigènes. L'accent est mis sur la biodiversité et un aménagement au caractère naturel. Des cheminements subtils en forme de passe-pied permettent de s'y déplacer et de rejoindre des surfaces de prairie fauchée plus courtes, qui servent d'espace de jeu nature ou de classe à ciel ouvert.

COEUR VERT



Arbre à la place de la Cour des Arquebusiers - G. Simonet et A. Fournier



Place de la Cour des Arquebusiers

BATIMENTS PUBLICS ET CHEMINS

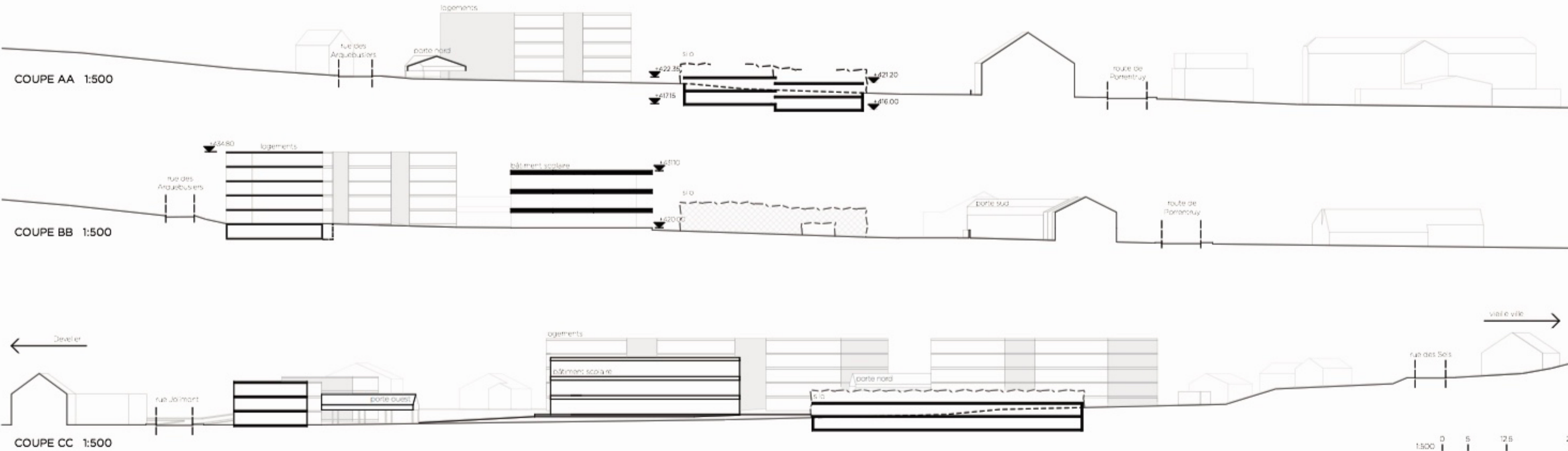
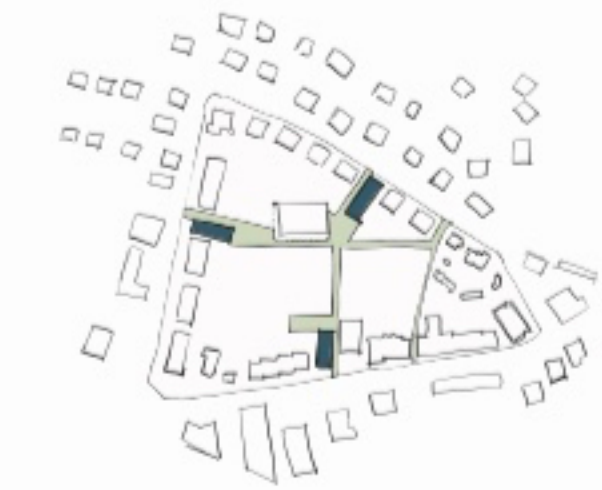
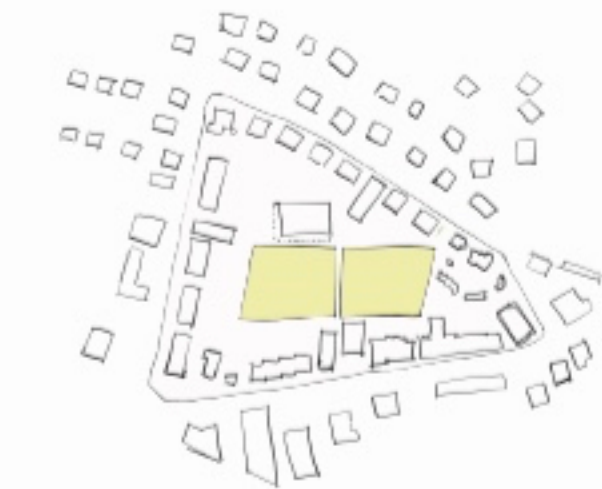


Passage piétonnier

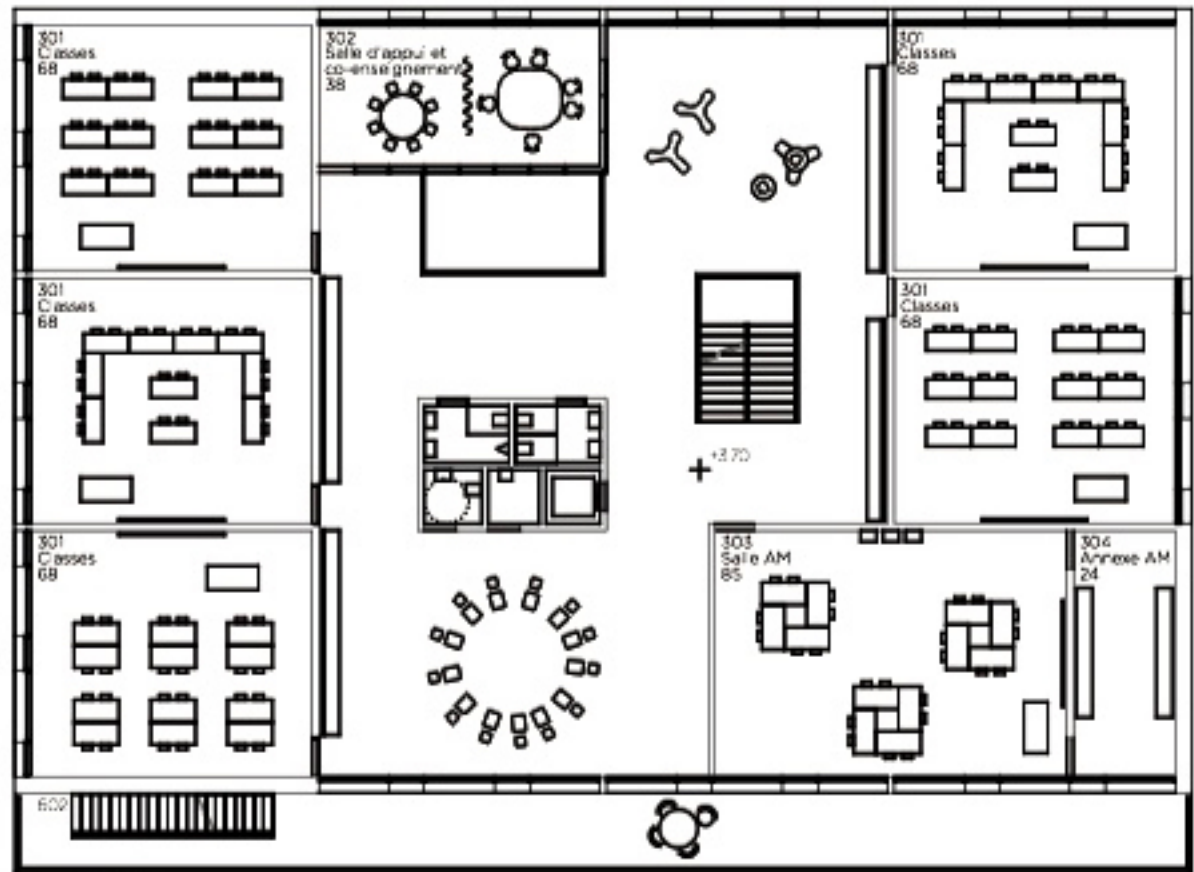
CEINTURE VERTE



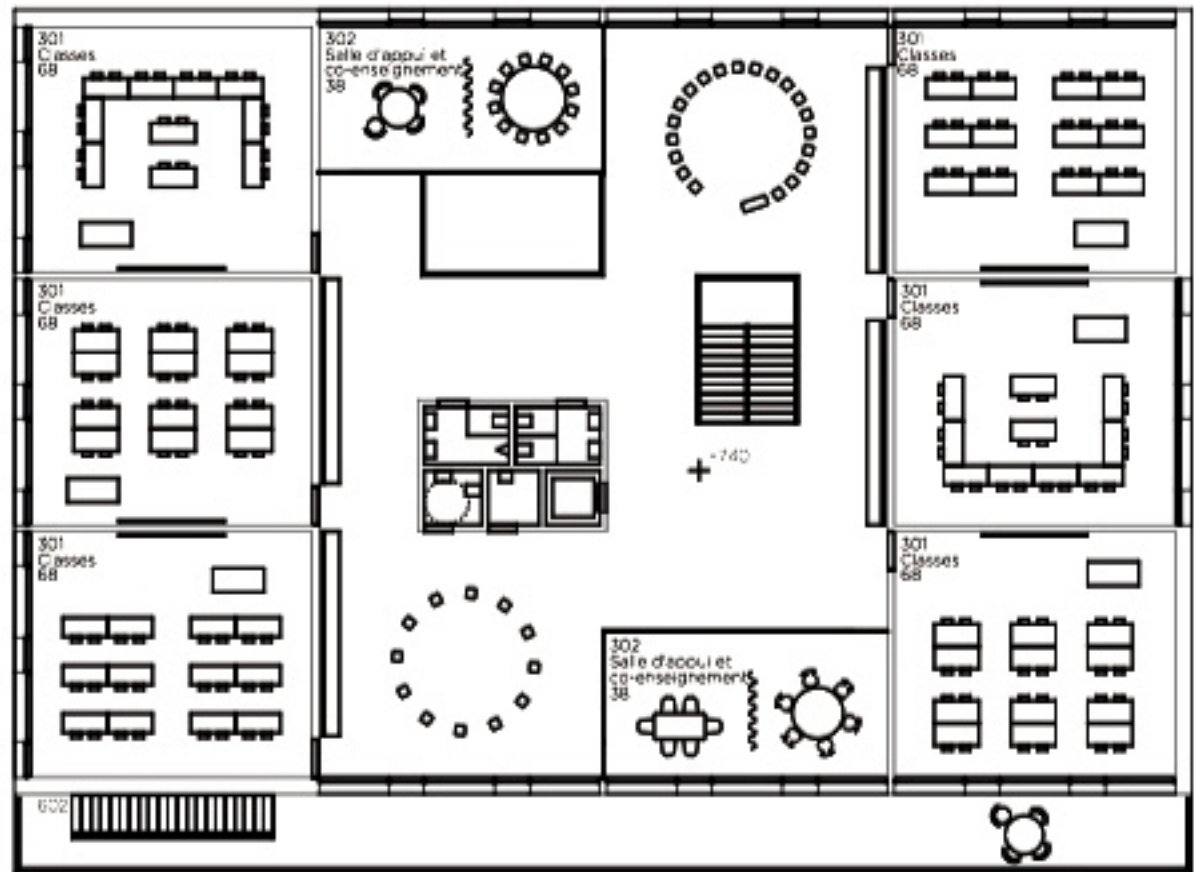
Composants paysagers de la Cour des Arquebusiers - G. Simonet et A. Fournier







1er ETAGE



2ème ETAGE

